



En Marche pour la guerre de classes

Toulouse, le 30 mars 2020

En 2005, le richissime homme d'affaire Warren BUFFET déclarait : « *Il y a une guerre des classes, c'est un fait. Mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner* ». Dans notre pays, les gouvernements qui se succèdent ne démentent pas cette affirmation. L'élection du représentant du capital financier à la tête de notre pays en 2017 a accéléré le rythme : cadeaux immédiats aux plus riches avec l'alibi du fallacieux concept de « ruissellement », report des engagements électoraux à caractère social, détricotage du Code du Travail et de notre système de protection sociale fondé sur la solidarité, accentuation de la politique d'austérité, répression violente de la contestation, criminalisation de l'action syndicale, démantèlement programmé des services publics et de la fonction publique.

Cette politique de déconstruction systématique aboutit à la crise sanitaire actuelle qui débouche à une loi votée à la va-vite, la « **loi d'urgence sanitaire** », qui n'a pas pour but de donner les moyens de combattre la propagation dévastatrice du Coronavirus mais de confisquer les libertés individuelles et collectives (recours accru à la vidéosurveillance, prolongation de la limitation de déplacement, fermeture de lieux publics, interdiction des réunions publiques ou dans un cercle familial...) et de conférer les quasi pleins pouvoirs au patronat contre les travailleur-ses (modulation et modification des conditions d'acquisition des congés payés ; main mise et veto sur la prise des RTT, repos compensatoires ; modulation de la durée du temps de travail [jusqu'à 48H hebdomadaire], possibilité de remise en question du repos hebdomadaire et dominical, modification des modalités de suivi de la santé des travailleur-ses, modification des délais de convocation, des modalités et du fonctionnement des instances du personnel...). Le président de la République peut désormais gouverner seul, par ordonnances, sur tous ces domaines et avoir la main sur le droit du travail et le statut général de la Fonction Publique.

Le président de la République est effectivement parti en guerre. Mais, contrairement à ce qu'il a voulu faire croire, ce n'est pas une guerre contre un virus et ses conséquences. C'est plutôt **une Blitzkrieg contre les droits des travailleurs et des travailleuses** que leur pugnacité à lutter sans relâche ni renoncement a permis d'édifier patiemment au fil du temps.

Si le président est « En Guerre », nous entrons en Résistance !

L'affrontement de classe est lancé. Les injonctions contradictoires successives mettent en difficulté les travailleur-ses. Pour satisfaire au diktat du patronat et du capital financier face à la crise qui se profile, le gouvernement ordonne le confinement mais exige que les travailleur-ses continuent à faire tourner l'économie.

Alors que les classes les plus aisées ont pu s'échapper des métropoles, celles et ceux qui ne « sont rien » sont envoyé-es en première ligne : les personnels soignants dont le gouvernement et ses soutiens au parlement refusent d'entendre les cris d'alarme depuis plus d'une année ; les pompiers ; les postiers et postières ; les cheminot-es et personnels des transports en commun qui continuent à fonctionner mais que le gouvernement recommande d'éviter ; les caissiers et caissières sans protection ; les personnels de nettoyage et d'entretien ; les éboueurs ; les professionnels du bâtiment ; les enseignant-es auxquelles on demande de garder 24h sur 24 et 7 jours sur 7 les enfants des personnels soignants... Quasiment presque toujours ces travailleur-ses sont contraint-es de poursuivre leur activité professionnelle sans aucun moyen de protection, au péril de leur santé et malheureusement aussi au péril de leur vie compte tenu de la situation chaotique dans laquelle se trouve plongé notre système de santé qui n'a plus les moyens de faire front face à une telle épidémie.

Pour enrayer la propagation du virus, pour que le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses soient mis en retrait du danger que représente ce virus, nous demandons un arrêt immédiat de toutes les activités non indispensables au fonctionnement de notre société, même si le capital doit y perdre un peu.

Pour que le système de soin ne mette plus en danger personnels et patient-es et qu'il puisse se ré-organiser au plus vite, nous demandons la mise en place de toute urgence du dépistage systématique afin de soigner sans délai et prioritairement TOUTES les personnes infectées et de protéger toutes celles non contaminées.

Résister pour ne pas être la chair à virus d'un président « En guerre » !

Après avoir nié la gravité de l'épidémie, multiplié les ordres et contrordres semant la confusion, retardé les mesures sanitaires, privilégié le profit et la poursuite des activités au détriment de la sécurité et de la santé de la population, le gouvernement donne désormais les moyens au patronat de décider quel·les travailleur·ses vont devoir continuer à travailler et être contraint·es de s'exposer, sans moyens de protection ni aucune garantie pour leur sécurité et leur santé. L'argent, toujours l'argent, plutôt que la santé et la sécurité. Les députés de la majorité qui se donnent bonne conscience en applaudissant en séance les personnels de santé n'ont pas hésité, quelques heures plus tard, à rejeter un amendement proposant que le ministère du travail ait les moyens de contraindre les employeurs à s'assurer que les travailleur·ses soient équipé·es de matériels de protection et les portent.

Nous refusons de mourir au travail. Le Coronavirus ne peut pas abolir les droits humains fondamentaux ni le droit international. La santé est un droit et ce droit doit être respecté. Quelles que soient les directives gouvernementales, l'employeur, le ou la chef-fe d'établissement ont toujours l'obligation de garantir la sécurité et la santé physique et mentale de tous les personnels sur leur lieu de travail. Tout manquement à ces obligations engage leur responsabilité civile et pénale personnelle. Les travailleur·ses doivent exiger que ces obligations soient respectées en toutes circonstances, a fortiori dans une situation de crise sanitaire aiguë.

Résister contre la liquidation de nos droits, la violence d'État et les violences policières !

Les réformes qui se succèdent depuis plusieurs années, tout particulièrement celles de ce quinquennat, organisent le démantèlement méthodique des services publics. Cette violence d'État nous en payons toutes et tous le prix fort aujourd'hui, de la plus cruelle des manières. À peine le gouvernement vient-il de consentir sous la pression à la suspension – pas la suppression – du jour de carence pour les personnels du privé et du public.

Les choix politiques du « flux tendu », du « juste à temps », de la « réduction des dépenses publiques » ont méticuleusement organisé l'insuffisance des moyens et l'impuissance de notre service public de santé. Entre 1975 et aujourd'hui, le nombre de lits d'hôpitaux pour 1000 habitant·es est passé de 10,5 à 6,5. Tous ces lits font cruellement défaut aujourd'hui. Pour assurer la croissance du capital, on sacrifie les travailleur·ses les plus âgé·es, les plus démun·es (les plus pauvres, les SDF, les sans papiers, les migrant·es, etc.), les femmes et les hommes en prison que la ministre de la justice veut aujourd'hui punir sévèrement en cas de rébellion contre les conditions indécentes qui leur sont réservées, très largement aggravées pour la crise sanitaire actuelle.

Parallèlement, le basculement brutal, sans règles ni principes vers le télétravail, enfermé à son domicile, isole les travailleur·ses qui se retrouvent seul·es face aux injonctions de leurs hiérarchies et directions d'un côté et sont confronté·es de l'autre aux dangers liés à un confinement prolongé.

Après avoir inscrit l'état d'urgence dans le droit commun, alors qu'il n'a pas voulu entendre le mouvement social de l'année qui vient de s'écouler ni su anticiper la crise sanitaire et économique que son impréparation a elle-même engendrée, ce gouvernement instrumentalise outrageusement aujourd'hui la peur et la détresse pour imposer sur le mode de l'urgence (en moins de 48h) la destruction des conquits sociaux de la classe ouvrière. La bien mal nommée « **loi d'état d'urgence sanitaire** », présentée le 18 mars 2020, s'attaque aux droits sociaux et fondamentaux des travailleurs et des travailleuses sans aucune garantie de limitation de durée.

Après plus d'une année d'une dure et violente répression du mouvement social nous avons dû subir l'affront du ministre de l'intérieur intimer à plusieurs reprises, avec fierté et arrogance, cet ordre : **RESTEZ CHEZ VOUS !** Pour nous y obliger, les lois liberticides n'ont pas fini de s'étendre : modification du déroulement des gardes à vue, prolongation de la durée des détentions provisoires, renforcement des assignations à résidence...

Aucune injonction à l'unité nationale destinée à sauver le capital ne mérite que nous renoncions à nos droits. Ce que nous voulons avec les travailleurs et les travailleuses, c'est un **pacte social de solidarité et d'entraide.**

Dans l'immédiat et en urgence, avec les travailleurs et les travailleuses, la CGT FERC Sup exige :

- **L'arrêt immédiat de l'économie non indispensable et la protection de TOU·TES les travailleur·ses en assurant et garantissant la sécurité et la santé des personnels réquisitionnés.**
- **Le paiement de l'intégralité des salaires quel que soit le type de contrat (CDD, intérim, vacances, etc).**
- **Un plan d'urgence et le déblocage de moyens financiers et humains pour TOUS les services publics.**
- **La nationalisation de TOUTES les entreprises stratégiques en matière de sécurité sanitaire du pays.**
- **Pour TOU·TES les travailleur·ses le gel du paiement des charges locatives et énergétiques.**
- **La reconnaissance en accident du travail de la contamination par le COVID-19.**